

La ministre de la Culture de la France & l'ex-patron de Renault Nissan...

Le Parquet national financier (PNF) confirme avoir demandé que la ministre de la Culture, Rachida Dati, ainsi que l'ex-patron de Renault-Nissan, Carlos Ghosn, soient jugés pour corruption et trafic d'influence

Les deux mis en cause contestent les accusations dans un [dossier judiciaire](#) instruit depuis 2019 à Paris et aux lourds enjeux politiques, Rachida Dati étant l'une des principales figures du gouvernement de Michel Barnier. Le « réquisitoire » du PNF est « infamant » et « choquant à plus d'un titre », s'éleve [Mme Dati](#) dans un communiqué, en dénonçant une « instrumentalisation de cette affaire par (s)es opposants politiques ».

La ministre, 58 ans, est soupçonnée d'avoir perçu, « en toute confidentialité, voire en toute opacité », 900 000 euros entre 2010 et 2012 pour des prestations de conseil actées dans une convention d'honoraires signée le 28 octobre 2009 avec RNBV, filiale de l'alliance Renault-Nissan, mais sans avoir réellement travaillé, alors qu'elle était avocate et députée européenne (2009-2019).

Les investigations ont cherché également à déterminer si cette convention d'honoraires avait pu servir à masquer une activité de lobbying au Parlement européen, interdite à tout élu.....

photo : R. Dati & l'épouse d'I.Alive / D.R.

sources : AFP/Le PNF requiert un procès pour corruption à l'encontre de Rachida

Dati et de Carlos Ghosn , B.F.